

# Un polar au cœur de la Foire du Valais

**LIVRE** Le journaliste du «Nouvelliste» signe «Les disparues de la Foire», un polar ayant pour cadre l'incontournable événement festif de Martigny.

PAR JOEL JENZER@LENOUVELLISTE.CH



Jean-Yves Gabbud a vendu une centaine de livres lors de ses trois dédicaces, au stand du «Nouvelliste», à la Foire du Valais. LE NOUVELLISTE

L'égèreté, humour, suspense et coulisses de la profession de journaliste. Le lecteur du dernier roman de Jean-Yves Gabbud trouvera dans ses pages ces ingrédients formant un cocktail divertissant. «Les disparues de la Foire», paru fin septembre, retrace l'enquête d'un journaliste du «Nouvelliste», un certain Jean-Yves Gabbud, sur la disparition énigmatique de trois jeunes femmes qui ont notamment comme point commun le fait d'avoir été aperçues pour la dernière fois dans les travées de la Foire du Valais. Enlèvements? Méfaits d'un tueur en série? Nous n'en dirons pas davantage. Outre l'aspect policier du récit, le livre plonge dans le décor de la Foire du Valais et dans les coulisses du métier de journaliste. Après le monde des vaches, celui du football avec le FC Sion, Jean-Yves Gabbud, suivant la suggestion émise par plusieurs lecteurs lors d'une dédicace, a situé l'action de son quatrième roman à la Foire du Valais. «J'essaie d'être le plus réaliste possible dans mes livres», raconte l'auteur. «Connaître les lieux, avoir des personnages par-

fois réels, ça aide les gens à s'immerger dans l'histoire.»

### Un roman écrit sur son smartphone

Jean-Yves Gabbud raconte aussi avoir voulu faire découvrir les coulisses du métier de journaliste. «Les gens pensent que quand tu es journaliste, tu sais tout. Mais ce n'est pas le cas. J'ai aussi voulu montrer les limites de notre profession.» Adopter pour personnage principal son double, n'est-ce pas un peu dangereux? «L'avantage, c'est que je sais comment je fonctionnerais dans une telle histoire. Mais je ne parle pas de la vie privée de mon personnage, ça serait un peu compliqué de faire la distinction entre réel et imaginaire.» Ce roman, le journaliste l'a écrit sur son smartphone. «De cette manière, j'ai tout le temps le livre avec moi.» Et le livre fait parler de lui. «Pour le moment, je n'ai eu que de bons retours. J'écris dans un style simple, journalistique. Pour moi, le style ne doit pas être un obstacle à la lecture. Avec le polar, je n'essaie pas de faire de la poésie.»

«Les disparues de la Foire», Editions Monographic.

### 3 QUESTIONS À...



VINCENT CLAIVAZ

PRÉSIDENT DE LA FOIRE DU VALAIS

### «La Foire du Valais est à tout le monde»

**Etiez-vous au courant que Jean-Yves Gabbud allait écrire ce roman se déroulant à la Foire du Valais?**

Pas du tout. Je dois même vous dire que je ne l'ai pas encore lu, mais je vais aller l'acheter. On m'a dit que l'auteur a associé mon nom au poste de président du conseil d'administration de la Foire, alors que nous ne sommes pas une SA. Jean-Yves Gabbud va devoir me payer l'apéro! (Rires.)

Cela dit, ce livre rebondit avec ce que je dis tout le temps: la Foire du Valais appartient à tout le monde et chacun peut se l'approprier. Alors, quand un journaliste romancier s'approprie l'événement, je ne vais pas aller contre ce que je dis tout le temps. Ça ne me dérange pas du tout.

**Un roman comme celui-ci fait donc de la bonne publicité pour la Foire?**

Chaque fois que l'on parle de la Foire, c'est clair que cela fait de la publicité. C'est incroyable, tout ce qui se passe dans cet endroit: cette année, une femme enceinte, qui a pourtant la tête sur les épaules, m'a dit: «Comme j'aimerais accoucher à la Foire!» Heureusement, elle a accouché deux jours plus tard, ailleurs. Nous recevons des lettres de remerciements, plein de témoignages, c'est incroyable!

**Le livre parle de disparitions à la Foire. Avez-vous des inquiétudes par rapport à la sécurité durant l'événement?**

La sécurité figure parmi nos principaux soucis, si ce n'est pas le premier. Chaque matin, nous avons un briefing avec les policiers, les ambulanciers, les pompiers. Cette année, avec un record d'affluence largement battu, nous avons eu zéro problème. Nous constituons aussi un groupe qui travaille sur l'amélioration de la sécurité, concernant le flux, les parkings, les arrivées à vélo, en train, en voiture. Et nous ne nous lavons pas les mains concernant ce qui se passe en ville avant et après la Foire.



Lonza a produit des vaccins anti-Covid sur le site de Viège. GAETAN BALLY/A

## Soutien fédéral positif pour Lonza à Viège

**COVID** Vingt-neuf spécialistes d'établissements fédéraux ont travaillé sur le site de Viège pour Lonza en 2021.

Le soutien temporaire du personnel de la Confédération à l'entreprise Lonza à Viège durant la crise du Covid-19 est positif, a estimé hier le Conseil fédéral. Cette intervention étatique n'a pas distordu la concurrence et ne nécessite pas de revoir la loi.

En avril 2021, le Conseil fédéral a lancé le projet Leute für Lonza pour soutenir le site de production qui peinait à recruter du personnel. L'objectif était d'éviter tout retard dans la livraison des vaccins contre le Covid-19. Au total, 29 spécialistes de l'Institut fédéral de métrologie, d'Agroscope, de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires et des deux écoles polytechniques fédérales (EPFZ et EPFL) ont travaillé pour Lonza jusqu'à fin 2021. A la demande de la Commission de gestion du Conseil national, le Conseil fédéral a évalué ce programme notamment en ce qui concerne l'intervention étatique dans

l'économie privée et les bases légales. Il conclut que les collaborateurs de la Confédération ont «apporté une contribution précieuse pour renforcer la sécurité de la production.»

### Engagement volontaire

Etant donné qu'à ce moment-là, seule Lonza produisait un composant d'un vaccin contre le Covid-19 en Suisse et qu'elle était en manque de personnel, le programme n'a pas faussé la concurrence, indique-t-il sur la base d'un rapport qu'il a adopté hier.

### Tout programme similaire restera fondé sur le volontariat.

Par ailleurs, l'engagement des personnes concernées ne pose pas de problème au regard de la loi sur le personnel de la Confédération. Les collaborateurs fédéraux ont décidé volontairement de s'engager. Mais si le placement avait eu lieu contre leur volonté, il faudrait compléter la loi, selon le rapport. Le Conseil fédéral n'estime donc pas nécessaire d'adapter la loi sur le personnel de la Confédération. Tout programme similaire restera fondé sur le volontariat, précise-t-il. **ATS**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

PARTENAIRE MÉDIA

Club de Com Awards  
3<sup>e</sup> édition

Remise des prix de la communication valaisanne

01.12.2023  
Espace Saint-Marc  
Le Châble



Réservez vos billets sur clubdecomawards.ch



Forum